

# Accompagnement



**TPE & PME GAGNANTES  
SUR TOUS LES COÛTS !**

ÉNERGIE — MATIÈRES — DÉCHETS

**FINI DE  
PERDRE DE  
L'ARGENT  
TOUS LES MOIS**

**GASPILLAGE ÉVITÉ =  
MARGE AUGMENTÉE**



Optimisez vos consommations et gérez différemment vos déchets afin de faire des économies, gagner en rentabilité et limiter vos impacts sur l'environnement.

Identifiez vos pertes avec un expert de la CCI-NC qui calcule vos coûts et trouve avec vous les moyens de les réduire.

## Comment ?

Par l'examen de votre fonctionnement, de vos pratiques et d'informations recueillies au sein de votre établissement, l'expert identifie vos sources d'économies et les actions envisageables.

Un plan d'actions sur mesure pour votre entreprise est élaboré et mis en place avec votre accord. Ce sont des actions simples, à rentabilité courte, voire immédiate.



Visite sur site.  
Analyse de  
vos pratiques



Définition & validation  
du plan d'actions  
adapté à  
l'établissement



Mise en place  
des actions  
& suivi sur  
un an



Évaluation  
des résultats

## Avec quels résultats

- Utilisation des matières premières optimisée
- Moindre gaspillage des ressources :  
électricité, gaz, eau, fuel
- Réduction et meilleure gestion des déchets
- Baisse des charges avec économies récurrentes  
visibles sur factures
- Amélioration de la rentabilité.

## Avantages

- Démarche qualitative et éco-responsable,  
valorisable auprès des fournisseurs et clients
- Actions à faible investissement mises en place à  
votre rythme
- Cet accompagnement ne vous coûte que s'il vous  
rapporte ! Si vous réalisez des économies supérieures  
à 50 000 F sur un an, vous payez 25 000 F en une  
seule fois à la CCI-NC. Sinon, l'accompagnement est  
gratuit.

Contact : [environnement@cci.nc](mailto:environnement@cci.nc) / Tél. : 28 12 33